

PLANAL K7 P2

BARDAGE

NATURE DES TRAVAUX

Le système PLANAL K7 P2 est un bardage rapporté plan à base de cassettes aluminium (acier laqué ou acier inoxydable), sans fixation apparente destiné à la protection et à l'isolation des façades, bénéficiant d'un avis sur procédé favorable de QUALICONSULT.

CADRE D'UTILISATION

Le bardage rapporté PLANAL K7 P2 ne participe pas à la stabilité générale des bâtiments ni aux fonctions de transmission des charges, de contreventement, de résistance aux chocs de sécurité. Elles incombent à l'ouvrage support.

L'étanchéité à l'air incombe à la paroi support. L'étanchéité à l'eau est assurée de façon satisfaisante en partie courante par la géométrie des emboîtements et aux points singuliers par les différents profils d'habillage. L'emploi en rez-de-chaussée non-protégé n'est pas recommandé.

COMPOSANTS

Le procédé de bardage rapporté PLANAL K7 P2 est constitué de cassettes aluminium et d'une ossature en profilé d'aluminium extrudé. Les cassettes sont constituées d'une tôle d'épaisseur de 15/10^e à 30/10^e mm en alliage d'aluminium (acier laqué ou acier inoxydable) pour une finition prélaquée ou post-laquée polyester ou PVdF.

Sur étude, le procédé PLANAL K7 P2 peut être réalisé à base de tôles en acier laqué, en acier inoxydable, en zinc ou en cuivre.

Les joints verticaux et horizontaux standard sont de 20 mm entre deux cassettes.

- **L'ossature**

L'ossature est réalisée en profilés d'aluminium extrudés du type PL2 5638 pour fixation directe sur le support (ex : pose sur des plateaux acier) ou de type PL2 5671 pour une fixation sur le gros œuvre à l'aide de pattes équerres.

- **L'isolation**

L'isolation sera réalisée à partir de matériaux bénéficiant d'une certification ACERMI dont le classement minimal sera I=1, S=1, O=2, L=2, E=1, tels que des panneaux feutres ou des rouleaux de laine minérale de classement de réaction au feu M0, ou des isolants en plaques rigides classées M1, tels que des panneaux de polyuréthane.

MISE EN OEUVRE

- **Pose de l'ossature**

Pour la pose de l'ossature, une étude particulière préalable doit être réalisée, pour chaque opération. L'ossature, les pattes équerres et ses organes de fixation doivent être dimensionnés à l'exécution en fonction des efforts sollicitants, charges permanentes et actions du vent définies par les règles NV 65. L'entraxe de l'ossature est défini en fonction des dépressions admissibles sous vent normal.

- **Pose des cassettes**

Chaque cassette PLANAL K7 P2 comporte en partie inférieure un pli de retour de 15 mm permettant de s'emboîter dans la patte PL2 040. Cette patte est fixée par une vis autoperceuse Ø 5,5 mm en inox, en même temps que la partie haute de la cassette.

Ces dépressions admissibles garantissent pour les cassettes, une flèche inférieure au 1/100^e de la portée et un coefficient de 2,5 par rapport à la ruine.

- **Traitement des points singuliers**

Le traitement des points singuliers sera réalisé à l'aide d'accessoires métalliques filés ou façonnés, prévus par le fabricant (cassette d'angle, cassette ventilée, cassette intégrant un encadrement de baie).

- **Contacts interdits**

Des précautions doivent être prises pour éviter tous contacts avec le cuivre, le plomb, l'acier non protégé, également le tanin du chêne ou châtaignier et tous les éléments pouvant en transporter.

- **Stabilité en zones sismiques**

Le système PLANAL K7 P2 peut être mis en œuvre en zones de sismicité 1 à 5 sur des bâtiments de catégorie I, II, III et IV, sous réserve de respecter les prescriptions du dossier technique.